CHEFS DE PROJET DE PARTENARIAT : DES ACTIONS INSPIRANTES !

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dispositif National d'Appui
Dispositif du Ministère de l'agriculture pour accompagner l'enseignement agricole technique

Contribution à la maîtrise et la valorisation des effluents d'élevage dans un contexte de pollution de sols agricoles en phosphore

Dans un contexte de pollution phosphorée des sols, en interdisant les apports, les réflexions relatives à la gestion et la valorisation des effluents d'élevage se sont portées sur le compostage et la séparation de phase du lisier. Un état des lieux des sols et fourrages vis-à-vis du phosphore et un projet pédagogique sur la santé des sols, ont permis de proposer un plan d'actions pour le parcellaire, afin d'y réintégrer peu à peu des apports de matières organiques.

Carte d'identité du projet

Région : La Réunion
Etablissement : EPLEFPA Saint Joseph
Porteur(s) du projet : (Marie) Lisa FONTAINE
Budget : Dépenses : 6 605 euros / Recettes:
Partenaires et financeurs principaux : CIRAD, ARP, FRCA, DAAF, Exploitation agricole, lycée agricole
Date du projet : 2022-2025
Thématique(s) : Effluents d'élevage / Pollution phosphorée / Production fourragère tropicale

Résultats obtenus

Les attentes principales du projet portaient sur l'état des lieux du phosphore des sols et fourrages, déterminant dans les perspectives possibles pour l'exploitation agricole. L'étude établit qu'en 5 ans d'arrêt d'épandage de matières phosphorées, les teneurs des sols ont baissé ou stagné, selon les cultures et les rendements obtenus. Aussi, l'expertise qui avait été faite en 2019 afin d'estimer le temps nécessaire pour exporter le phosphore excédentaire (soit 252 ans à l'époque) a été reconduite avec des données plus actuelles. Il témoigne de temps allant de 7 à 73 ans. Ces résultats encourageants ont permis de proposer au service ICPE de la DAAF une reprise de fertilisation organo-minérale en employant de la phase liquide de lisier. Cette mesure s'accompagnerait d'une restructuration du parcellaire agricole : délocalisation des cultures peu exportatrices de phosphore (canne à sucre), restauration des prairies vieillissantes et priorisation des associations prairiales de graminées et légumineuses. La décision de l'inspecteur ICPE sera déterminante pour le projet d'exploitation.
Cette étude servant de base pour demander aux services de la préfecture une modification des prescriptions applicables à l'EPLEFPA, elle pourrait servir de référence aux éleveurs dans une situation similaire, et leur offrir une méthodologie de travail pour eux aussi chercher des solutions adaptées à leur situation.

Clés de réussite

La problématique rencontrée sur cette exploitation agricole étant régionale, tout un réseau d'acteurs s'est renforcé avant et pendant la mise en place du projet (création notable d'un comité régional de gestion des effluents d'élevage). La direction de l'EPLEFPA est soutenue par les acteurs du territoire, qui ont tous à cœur de contribuer à la sortie de l'établissement de sa situation actuelle. Pour le territoire, l'exploitation doit devenir un exemple de gestion des effluents d'élevage et de développement des pratiques agroécologiques. Le CIRAD et l'ARP ont été deux partenaires de grande importance pour leurs connaissances scientifiques et techniques, et pour donner du poids à l'état des lieux ainsi produit.

Points de vigilance

Les aspects financiers ont été le frein principal.
Le montage du FEADER a été retardé par :
1- La publication tardive des nouvelles fiches FEADER (1 an en retard).
2- L'absence de relevé d'exploitation, le refus d'affiliation à la CGSS par la MSA nationale (malgré l'intervention de la direction, la DAAF et la DGER), et l'inexistence d'un arrêté constitutif de l'établissement.
Aussi, les divergences de projets prévus pour l'EPLEFPA, parfois incompatibles avec le projet d'exploitation, ont remis en question tout le travail fait sur la plateforme de compostage. C'est notamment le cas du projet du Conseil Régional de construire un établissement d'enseignement adapté à la localisation prévue pour le porc sur paille et à proximité de celui prévu pour le compostage et la nouvelle maternité des truies.
L'arrêté préfectoral est quant à lui un très gros frein quant au développement d'expérimentations de fertilisation organo-minérale sur les parcelles.

Perspectives

La prise en main de l'expertise phosphore par l'inspecteur ICPE va être déterminante. Il va demander au MASA un expert attitré pour renouveler une expertise et confirmer ou non les conclusions émises. Si l'expert estime qu'un retour de matière organique ne présente pas de risque (sous certaines conditions) alors il faudra remettre en marche la station de traitement du lisier et restaurer les prairies. Le compostage reste en suspens étant donné le projet d'établissement d'enseignement adapté.

Témoignage

Ce projet porte de vrais enjeux territoriaux relatifs aux effluents d'élevage et à la protection environnementale, ce qui l'a rendu aussi intéressant que complexe. Dans un contexte de changements globaux et de croissance démographique, la problématique de gestion des effluents en milieu insulaire prend de plus en plus d'ampleur. Il faut anticiper les perturbations climatiques pour allier gestion et préservation des agrosystèmes, et ainsi pérenniser l'élevage réunionnais. L'EPLEFPA devrait servir de site expérimental pour la fertilisation organo-minérale en contexte de sols pollués.

En rencontrant en autonomie les acteurs institutionnels, techniques et scientifiques du monde agricole réunionnais, je me suis enrichie de leurs connaissances et j'ai construis ma propre vision de cette problématique. La persévérance a été de rigueur pour faire face aux nombreux freins rencontrés, aussi bénéfiques à la prise d'initiatives pour progresser différemment de ce que prévoyait la lettre de mission.
Conseil : se rappeler que pour un projet, une durée de trois ans est relativement courte et que, selon les contextes, il faut se préparer à ne pas pouvoir tout accomplir.

Témoignage de Lisa Fontaine, chef de projet de partenariat

Pour en savoir plus

- **Site internet :** https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/newsletter-eplefpa-de-saint-joseph-kwa-fe-le-projet-effluents-a3385.html

- **Les livrables :** Newsletter « Kwa fé le projet effluents » ; Rapport « Etat des lieux du phosphore des sols et fourrages de l'EPLEFPA de Saint-Joseph » ; Guide du compostage ; Affiches porc sur litière et séparation de phase du lisier

Contact

(Marie) Lisa FONTAINE
lisa;.fontaine@educagri.fr

EPLEFPA de Saint Joseph

Adresse : 24 rue Raphaël Babet, 97480 Saint-Joseph, La Réunion
lpa.st-joseph@educagri.fr

Site internet de l'établissement :
https://stjoseph.ec2web.fr/

© CEZ-Bergerie nationale